

FESTIMATGE 10  
Festival de l'Image à Calella  
(Du 1 au 25 d' avril 2010)

---

XVI Trophée «TORRETES» de courts-métrages  
Prix Spéciale thème «LA MER»  
(Du 19 au 25 d'avril 2010)

### **Reglement**

#### **Participants**

Tous les courts-métrages présentés participeront dans **la Section Officielle**

À la fin de promouvoir le Cinéma Amateur, les œuvres d'auteurs amateurs réalisées avec des moyens et formats PAS PROFESSIONNELS concourront aussi dans une section des PRIX SPÉCIALES

#### **Catégories**

- Argument / Fiction
- Documentaire / Reportage
- Expérimentale / Animation

#### **Conditions Techniques**

- a) Présentation des œuvres en format DVD. Chaque œuvre ira dans un support individuel. À la couverture de l'étui doivent être indiqués : titre de l'œuvre, nom et prénom du réalisateur, catégorie et durée.
- b) Chaque participant pourra présenter une seule œuvre par catégorie, inédite dans ce festival
- c) Durée maximale: 25 minutes
- d) Pour les versions originales en langue étrangère, le comité organisateur apprécierait que le film soit sous-titré dans une des langues officielles du festival (catalan ou espagnol)

#### **Déroulement du concours**

- a) L'organisation du concours désignera aux membres du comité de sélection et à ceux du jury, tous attachés au monde du cinéma, des moyens audiovisuels et de la culture
- b) Le comité de sélection choisira les œuvres qui seront projetées pendant le concours. Le jury assignera les prix entre les œuvres finalistes. L'organisation du concours informera de cette sélection et des projections à travers du site web de Foto-Film Calella ( [www.fotofilmcalella.org](http://www.fotofilmcalella.org) ) ainsi qu'aux auteurs sélectionnés. Le verdict du jury sera fait public au cours de l'acte de remise des prix et clôture du Festival.

c) Le comité de sélection et le jury résoudront n'importe quelle question d'interprétation du règlement. Les décisions du jury seront sans appel.

## **Prix**

Les œuvres sélectionnés pourront opter aux prix suivants:

### SECTION OFFICIELLE

- 1.-Trophée «TORRETES» et 1.000€ au meilleur court-métrage
- 2.- Prix Spéciale Thème «LA MER» et 500€ au meilleur court-métrage sur le thème «Mer»
- 3.- Trophée et 500€ au meilleur court-métrage de la catégorie ARGUMENT-FICTION
- 4.- Trophée et 500€ au meilleur court-métrage de la catégorie DOCUMENTAIRE-REPORTAGE
- 5.- Trophée et 500€ au meilleur court-métrage de la catégorie EXPÉRIMENTALE-ANIMATION

### Prix Spéciaux

- 6.- Trophée et 300€ au meilleur court-métrage AMATEUR de la catégorie ARGUMENT-FICTION
- 7.- Trophée et 300€ au meilleur court-métrage AMATEUR de la catégorie DOCUMENTAIRE-REPORTAGE
- 8.- Trophée et 300€ au meilleur court-métrage AMATEUR de la catégorie EXPÉRIMENTALE-ANIMATION
- 9.- Trophée et 200€ au court-métrage original le meilleur classifié, doublé ou sous-titré en CATALAN
- 10.- Prix «Ciutat de Calella» (ville de Calella) et 200€ au meilleur court-métrage d'un réalisateur de local, ou qu'il traite de Calella
- 11.- Prix «TORRETES JOVE» et 200 € au meilleur courtmétrage d'un jeune réalisateur (jusqu'à 20 ans) présenté par son école, atelier ou lycée
- 12.- Prix «ALES» (ailes)
  - À la meilleur direction
  - Au meilleur scénario
  - À la meilleur interprétation masculine
  - À la meilleur interprétation féminine
  - À la meilleur photographie

Les auteurs des films finalistes seront invités par l'«Associació Turística Calella» (association touristique Calella) à un séjour week-end à Calella pour assister à la remise des prix et au «Dinar de Germanor» (déjeuner de fraternité) le dimanche 25 avril.

Les auteurs lauréats qui viennent à recueillir leur prix seront aussi invités au «Dinar de Germanor» (déjeuner de fraternité) le dimanche 25 avril.

Le même film pourra être lauréate plusieurs fois. Néanmoins, les prix 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont mutuellement exclusifs

La remise des prix aura lieu le 25 avril 2010, encadré dans les actes du Festival FESTIMATGE 10 – Festival de l'image à Calella.

## Dates

a) Délai d'admission des films: jusqu'au 9 janvier de 2010, à l'adresse postale

FOTO-FILM CALELLA  
Apartat de Correus, 35  
Sant Pere, 60  
08370-Calella

b) Le dossier d'inscription se composera de:

-Fiche d'inscription incluse dans ce règlement  
-Copie en DVD  
-Annexe (optionnel): Affiche, matériel de promotion, scénario, press-book, photos du film, etc. ...

c) Les œuvres seront projetées lors du FESTIMATGE 10 –Festival de l'image à Calella (du 19 au 25 avril 2009)

d) Pour plusieurs informations, vous pouvez appeler aux téléphones

00 34 93 769 17 83

00 34 93 769 36 18

00 34 93 769 26 24

Vous pouvez aussi consulter le site Internet [www.fotofilmcalella.org](http://www.fotofilmcalella.org)

## Notes

a) Les copies DVD des œuvres présentées au concours deviennent propriété de la vidéothèque de l'entité. Les auteurs et producteurs cèdent leurs droits à l'organisation pour faire promotion, projections en télévisions locales et activités culturelles.

b) Les œuvres présentées au concours seront traitées avec soin. Néanmoins, l'organisation décline toute responsabilité pour un possible détérioration accidentelle.

c) La participation au concours, implique l'acceptation du présent règlement

d) L'organisation résoudra n'importe quelle question qui ne soit pas prévue par ce règlement.

e) Offre spéciale dans les hôtels de l'ATC (association touristique Calella) tel: 00 34 93 769 24 41 vous pouvez aussi consulter le site Internet [www.fotofilmcalella.org](http://www.fotofilmcalella.org)

## FICHE D'INSCRIPTION

TITRE

CATEGORIE

- Argument / Fiction
- Documentaire / Reportage
- Expérimentale / Animation

FORMAT DE TOURNAGE .....

Durée ..... minutes

Auteur amateur:    Oui    Non

### Coordonnées de l'auteur

Nom et prénom:

Domicile:

Localité:

C.P.

Téléphone:

E-mail:

âge

---

Directeur:

Scénariste:

Acteurs:

Directeur de photographie:

Date du tournage:

Résumé:

J'accepte le règlement,

(signature)

À ..... le .....2007